

Remerciements

- **A.R.T.B**
Association de Recherche
Technique Betteravière.
- **S.N.F.S**
Syndicat National des Fabricants
de Sucre de France.



Le lavage des betteraves

Nettoyage et meurtrissures



Application de l'article 13
de l'arrêté du 10 août 1964



Enfin, il faut rappeler que le jugement porté concerne le lot examiné
Mais il convient de tenir compte d'autres paramètres; notamment de la répétitivité du résultat,
de la proportion plus ou moins grande des types de défauts.

Les photographies concernent les deux faces d'une même betterave.
Il convient en effet de juger de la conformité sur l'individu dans sa totalité.
La difficulté réside surtout dans l'appréciation des
meurtrissures imputables ou non au lavage.
Trois exemples de cas de meurtrissures antérieures au
lavage sont également présentés à ce propos.

- **de façon linéaire et croissante** des défauts de lavage et des meurtrissures imputables à un mauvais nettoyage.
- **sous forme d'un tableau croisé** des betteraves présentant ces deux types de défauts cumulés.



Il présente

L'article 13 alinéa 1 de l'arrêté du 10 août 1964
précise :

« L'élimination de la terre et des radicelles
sera faite de telle sorte que les racines et
parties de racines soient convenablement nettoyées
sans meurtrissures, ni cassures ;
l'emploi de brosses métalliques étant notamment
interdit ».

Ce document doit permettre aux agents de
la DGCCRF et aux personnels de l'interprofession,
en charge des réceptions betteravières, d'apprécier
la qualité du lavage réalisé par les matériels des centres.
Hormis l'aide à l'application de la réglementation,
ces exemples doivent aussi être un guide à fin de
mieux appréhender le résultat du lavage et de résoudre
tout dysfonctionnement.

Comment
utiliser
ce Visuel ?

L'article 13 alinéa 1 de l'arrêté du 10 août 1964 précise :

« L'élimination de la terre et des radicelles sera faite de telle sorte que les racines et parties de racines soient convenablement nettoyées sans meurtrissures, ni cassures ; l'emploi de brosses métalliques étant notamment interdit ».

Ce document doit permettre aux agents de la DGCCRF et aux personnels de l'interprofession, en charge des réceptions betteravières, d'apprécier la qualité du lavage réalisé par les matériels des centres.

Hormis l'aide à l'application de la réglementation, ces exemples doivent aussi être un guide à fin de mieux appréhender le résultat du lavage et de résoudre tout dysfonctionnement.

Il présente

- de façon linéaire et croissante des défauts de lavage et des meurtrissures imputables à un mauvais nettoyage.
- sous forme d'un tableau croisé des betteraves présentant ces deux types de défauts cumulés.

Les photographies concernent les deux faces d'une même betterave. Il convient en effet de juger de la conformité sur l'individu dans sa totalité.

La difficulté réside surtout dans l'appréciation des meurtrissures imputables ou non au lavage. Trois exemples de cas de meurtrissures antérieures au lavage sont également présentés à ce propos.



Enfin, il faut rappeler que le jugement porté concerne le lot examiné
Mais il convient de tenir compte d'autres paramètres; notamment de la répétitivité du résultat, de la proportion plus ou moins grande des types de défauts.



dbccrf

Application de l'article 13
de l'arrêté du 10 août 1964

dbccrf

Nettoyage et meurtrissures

Le lavage des betteraves



Remerciements

- A.R.T.B
Association de Recherche
Technique Betteravière.
- S.N.F.S
Syndicat National des Fabricants
de Sucre de France.

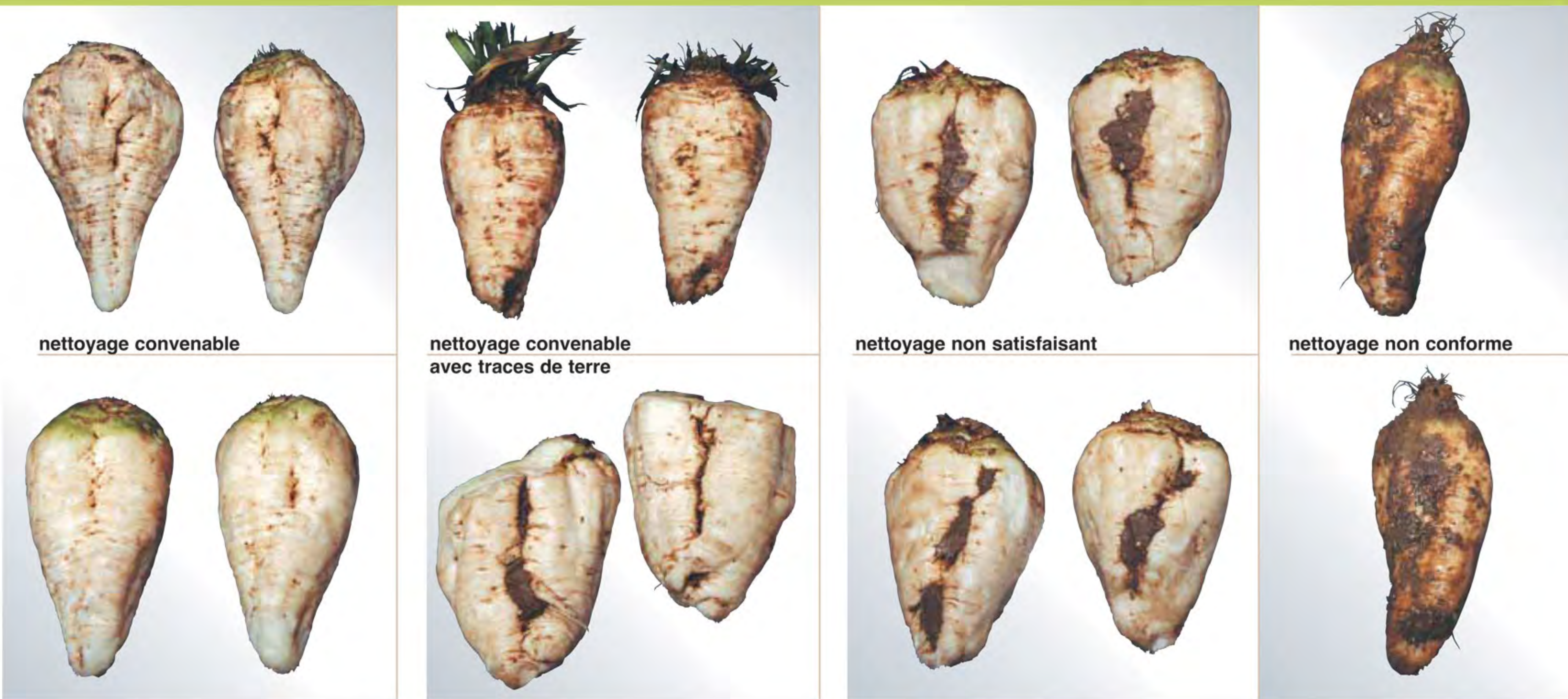
Comment
utiliser
ce
visuel

D É G R A D A T I O N



Efficacité	Dégradation			
	Peu de meurtrissures	Meurtrie	Très meurtrie	
				Nettoyage convenable
				Nettoyage non satisfaisant
				Nettoyage non conforme

E F F I C A C I T É



C A S P A R T I C U L I E R S

coups antérieurs non poli au lavage	coupe franche de rupro	traces de mâchoires